

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-496

présenté par

Mme Luquet, rapporteure pour avis au nom de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	4 750 000
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	0
Expertise, information géographique et météorologie	4 750 000	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (crédits évaluatifs)	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	0	0
TOTAUX	4 750 000	4 750 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous le quinquennat Macron, l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière a lui aussi subi de nombreuses suppressions de postes.

Le Gouvernement ne prévoit pas de supprimer davantage de postes pour l'IGN : il entérine une fois de plus les suppressions de postes des années passées. En effet, l'IGN comptait 1542 ETPT en 2017 (LFI 2017) contre seulement 1447 postes pour 2022 et en prévision de 2023. Sous Macron, 95 postes ont donc été supprimés à l'IGN.

A l'heure où la puissance publique doit planifier la bifurcation écologique, il est impensable que des acteurs de terrain comme ceux de l'IGN subissent l'obsession austéritaire du Gouvernement. Le GIEC a pourtant été très clair dans la première partie de son 6^{ème} rapport publié cet été : ampleur des changements récents sont « sans précédent » ; seuil de +1,5° C sera atteint avant 2040 ; irréversibilité de certains changements notamment sur le cycle de l'eau, etc., etc...

Opérer la bifurcation écologique ne peut se faire sans des moyens importants investis dans les opérateurs de l'État engagés au quotidien. L'IGN est l'opérateur de référence pour observer, décrire et mesurer le territoire. Ils interviennent dans de multiples domaines : calculs des parcelles

agricoles, cartographie des habitats naturels pour les protéger, calcul de l'indice de référence mondial pour surveiller les changements climatiques, suivi des phénomènes d'érosion côtière, prises de vues aériennes d'urgence pour anticiper le risque d'inondation, etc.

Ces suppressions de postes vont à rebours de l'Histoire. Nous nous opposons à la logique austéritaire et aux suppressions de postes dans le champ de l'écologie.

Nous demandons que les 95 postes supprimés à l'IGN par Macron et son Gouvernement soient réouverts. Considérant un coût moyen de 50 000 € par emploi, nous proposons de ponctionner 4,75 millions d'euros en CP et en AE de l'action 52 « Transport aérien » du programme 203 « Infrastructures et services de transport » vers l'action 12 du programme 159 « Expertise Information géographique et météorologie ».